

Rectorat de l'académie de Créteil

Créteil, le 3 mars 2025

## RAPPORT DE JURY CAPPEI SESSION 2024

### 1. Bilan général de la session 2024 du CAPPEI

Départements	Nombre de candidats inscrits	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admis	Nombre de candidats non admis
Seine-et-Marne	26	25	17	8
Seine-Saint-Denis	84	71	48	23
Val-de-Marne	27	25	20	5
Second degré	10	9	5	4
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>130</b>	<b>90</b>	<b>40</b>

Le nombre de candidats se présentant à l'examen est très légèrement inférieur à 2023 (133).

### 2. Réussite à l'examen

	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats reçus	% admis en 2024	% admis en 2023
1 <sup>er</sup> degré	121	85	70 %	70 %
2 <sup>nd</sup> degré	9	5	55 %	85 %
<b>Total</b>	<b>130</b>	<b>90</b>	<b>69 %</b>	<b>72 %</b>

Un taux de réussite académique de 69 % en 2024 en baisse par rapport à 2023 (72 %).

Un taux de réussite stable et homogène dans le 1er degré de 70 % par rapport à 2023. Un taux de réussite qui chute dans le 2d degré à 55 % (85 % en 2023). On peut faire le lien avec un taux important de candidats libres (44 %) dans le second degré en 2024. Ces candidats n'ont sans doute pas pu s'approprier les attendus de la certification.

### 3. Analyse qualitative

#### ➤ Notes obtenues

Départements	Note la plus haute	Note la plus basse
Seine-et-Marne	18/20	06/20
Seine-Saint-Denis	20/20	01/20
Val-de-Marne	20/20	02/20
Second degré	18/20	05/20

Les notes obtenues en 2024 sont similaires à celles de la session précédente.

#### ➤ Nombre de candidats ayant passé les épreuves

	Epreuve 1	Epreuve 2	Epreuve 3
Premier degré	121	116	114
Second degré	9	9	9
Académie	130	125	123

Huit candidats ont bénéficié du maintien des notes obtenues aux sessions précédentes (épreuves 2 et/ou 3) et ont donc présenté une ou deux épreuves. Cela a permis à quatre candidats d'être certifiés à l'issue de cette session.

### 4. Etude de cas lors du jury plénier

Six candidats qui ont obtenu une moyenne comprise entre 9 et 9,5/10 aux 3 épreuves ont fait l'objet d'un réexamen par les membres du jury plénier. Aucun d'eux n'a obtenu la moyenne nécessaire à la certification.

### 5. Conseils aux candidats

#### Remarques générales

Le candidat doit maîtriser les compétences suivantes :

- enseigner en tenant compte de la diversité des élèves ;
- adapter son enseignement pour que tous les élèves apprennent ;
- évaluer finement les compétences et le fonctionnement cognitif des élèves ;
- travailler et collaborer avec de multiples partenaires ;
- être apte à analyser son action, ses choix pédagogiques et didactiques au regard des besoins identifiés des élèves ;
- être en capacité de bien cerner les missions inhérentes à la fonction de « personne ressource ».

#### Les attentes du jury

- qualité d'écoute, d'échange et capacité à prendre en compte les questionnements de la commission et à les relier aux besoins des élèves et au dossier professionnel ;
- capacité à répondre de façon précise aux questions posées ;
- capacité à analyser sa séance et à proposer, le cas échéant, de nouvelles modalités pédagogiques et didactiques : objectifs d'apprentissage, besoins des élèves, modalités, interactions, critères de réussite ;

- capacité à justifier et à argumenter les choix didactiques et pédagogiques dans le cadre d'une pratique d'enseignement spécialisé.

### Conseils aux candidats

- être en capacité d'identifier précisément les besoins éducatifs particuliers des élèves ;
- proposer des réponses pédagogiques adaptées à ces besoins et pouvoir justifier des choix effectués ;
- donner à voir de l'accessibilité pédagogique, être en capacité de démontrer l'efficacité de l'action présentée ou d'analyser les obstacles rencontrés en termes de progrès des élèves ;
- ne pas relire ce qui figure dans le dossier professionnel et donc lu par le jury mais approfondir l'analyse ;
- maîtriser les connaissances scientifiques citées ou évoquées à l'oral (références et concepts) lors de l'épreuve 2 (dossier professionnel) ;
- pour l'épreuve « personne ressource », s'assurer que l'action répond à des objectifs clairement identifiés en phase avec les enjeux éthiques et sociétaux de l'école inclusive.